

CHAPITRE 1

LES SOURCES EN HISTOIRE ROMAINE : DÉFINITIONS ET MODE D'EMPLOI

Jérôme Kennedy

Lorsque nous évoquons les sources historiques, nous faisons référence à l'ensemble des traces qui témoignent des activités humaines passées. Plus la période étudiée est ancienne, plus l'historien compose avec le temps qui passe, ainsi qu'avec la difficile conservation et transmission, sur le long terme, des documents, au risque d'avoir à disposition des corpus fragmentaires et lacunaires. L'époque romaine ne fait pas exception à ce constat. Longue de plus de treize siècles, elle nous a légué une documentation inégalement répartie dans le temps et dans l'espace, les premiers siècles av. n. è. et n. è. étant les mieux – ou les moins mal – documentés. Les données en notre possession ne représentent qu'une infime partie de la production littéraire et matérielle qui était celle du monde romain. Ce constat initial est essentiel et doit nous amener à prendre en compte avec rigueur les questionnements sur le contexte de réalisation, la nature ou encore la portée des sources. En conséquence de tout cela, « le recours aux sources remplit en histoire ancienne le rôle que joue l'expérience dans les sciences dites "exactes". Faire de l'histoire ancienne consiste, en fait, à recommencer sans cesse des expériences nécessairement menées avec un nombre limité d'éléments¹ ».

Indépendamment de la question du nombre, l'analyse des relations et des dynamiques nouées entre ces deux sphères souvent imbriquées que sont les religions et le pouvoir dans l'*imperium Romanum* – de la deuxième guerre punique à la publication d'un édit qui oblige les citoyens à accomplir des sacrifices aux dieux (250 n. è.) – repose sur la prise en compte d'une variété de types de sources. Le monde romain étant bilingue, elles sont dans leur très grande majorité rédigées en latin ou en grec, ce qui ne doit pas faire oublier l'existence et la persistance de langues locales et régionales à l'instar de l'araméen. Afin de clarifier l'étude, il est possible d'aborder cette documentation sous forme de typologie. Pendant longtemps, les écrits dits littéraires, rédigés par les auteurs antiques, ont été considérés comme « la source-reine », les autres traces étant perçues comme auxiliaires, voire secondaires. Cette perception n'a plus cours aujourd'hui, les

1. Scheid 2003, p. 29-30.

chercheurs ayant plutôt tendance à considérer que « tout est source ». Dès lors, les documents épigraphiques, numismatiques, figurés et archéologiques bénéficient du même intérêt que les productions littéraires. Partant de là, l'enjeu méthodologique est donc bien de confronter les preuves afin de mener l'enquête la plus fine possible. Croiser les sources permet de ne pas se limiter à un seul point de vue, à une seule conception des religions et du rapport entre celles-ci et le pouvoir romain. Cette démarche donne à voir la diversité des formes et des pratiques religieuses, qu'elles soient publiques ou privées, collectives ou individuelles, à proprement parler romaines ou influencées par des contextes locaux, tant l'expansion géographique de la puissance romaine a mis en contact des populations et des pratiques culturelles tout autant que sociales très diverses.

Afin d'éclairer la méthode retenue par les historiens, nous nous limiterons à une présentation générale des sources et de leurs apports pour le sujet. Ce propos liminaire pourra être complété par la consultation du manuel d'initiation *Sources et méthodes de l'histoire ancienne* de Jean-Nicolas Corvisier (1993). Une fois la maîtrise de ces cadres acquise, une lecture directe des sources pourra être privilégiée grâce à *Sources religieuses romaines : histoire et documents* de Sarah Rey (2017), qui propose un corpus éclectique de sources traduites et commentées¹.

■ I – LES SOURCES LITTÉRAIRES

A. LE POINT DE VUE DES ÉLITES MASCULINES

Les sources littéraires forment une première catégorie qui renvoie aux documents qui nous ont été transmis sous forme de livres, à savoir un ensemble de feuilles pliées pour former des cahiers reliés par une tranche, puis coupés de façon à individualiser les pages. Cette forme dite du *codex* est loin d'être dominante à l'époque romaine, durant laquelle le *uolumen*, c'est-à-dire le papyrus enroulé sur un cylindre de bois (*omphalos*), est le format le plus courant et cela au moins jusqu'au III^e s. n. è. Rédigés sur un matériau fragile, le plus souvent avec des encres végétales qui ont naturellement tendance à s'effacer, ces documents sensibles à l'humidité tout autant qu'à la sécheresse ont été recopiés plusieurs fois à travers les âges, en particulier par les moines copistes médiévaux, avant d'être imprimés à partir de l'époque moderne. Autant dire que la transmission de ces ouvrages a été très partielle, fondée sur un processus de sélection et de hiérarchisation subjective des textes en raison du coût et du temps de copie, longtemps considérable. De fait, « la littérature antique a connu un véritable naufrage », au sens où « il n'en subsiste que quelques pour cent² ». De nos jours, grâce à Internet, il n'a jamais été

1. Un approfondissement (en anglais) est proposé en bibliographie complémentaire, via Beard *et al.* 1998 et Warrior 2001.

2. Corvisier 1993, p. 5.

aussi simple d'accéder à ces textes¹. Il convient toutefois, dans la mesure du possible, de privilégier leur consultation via les livres proposés dans la Collection Universitaire de France (CUF, Les Belles Lettres), considérée comme la référence française en matière d'édition des sources littéraires grecques et latines. Quel que soit le support retenu, il est recommandé de prêter attention à l'origine des traductions proposées, certains termes grecs et latins étant difficiles à retranscrire en français, tandis que l'époque de traduction influe inévitablement sur les tournures et les termes employés.

Ces quelques remarques sur la forme des documents littéraires ne doivent pas nous faire perdre de vue le fait qu'il y a une diversité de nature parmi ceux-ci. Nous y trouvons en effet des ouvrages philosophiques, poétiques, des pièces de théâtre, des récits historiques, des biographies, des œuvres morales, des descriptions géographiques... De toutes ces caractéristiques possibles, l'annalistique est sans conteste une forme spécifique à l'époque romaine. Il s'agit d'un récit organisé année après année, où les considérations internes, propres à la vie civique de la cité de Rome, sont associées à des problématiques externes, en lien avec les domaines diplomatiques et militaires. Parmi les annalistes les plus célèbres, citons Tite-Live qui, au tournant de notre ère, a rédigé en un vaste ensemble de 142 livres une histoire depuis la fondation de Rome (*Ab Vrbe condita*). À l'époque impériale, Tacite a perpétué ce genre en publiant ses *Annales*. Il est important d'être vigilant à la nature d'une source écrite, car de celle-ci découlent une mise en récit et des effets littéraires où les références historiques, les personnages convoqués sont souvent subordonnés à des jeux d'écriture et de réécriture. Ainsi, l'inclusion par un auteur du discours public d'une personnalité majeure de l'Histoire renvoie en général moins à un souci de transcription d'une réalité historique qu'à un recours à la technique du discours enchâssé, dont le but est de dynamiser l'écrit et « d'accrocher » l'auditeur ou le lecteur. Il est donc indispensable de lister et de bien connaître les auteurs-clefs du programme, afin de décrypter au mieux leurs intentions et les éventuels sous-textes².

Partielles, plurielles, les sources littéraires sont également partiales. Pour l'essentiel, elles diffusent le regard d'une élite politique et sociale romaine masculine, au point de négliger, voire de mépriser tout ce qui peut être extérieur à l'univers politique, social et mental de leurs auteurs. Ces ouvrages sont en effet orientés, notamment sur le plan politique. À l'époque impériale, il n'est pas rare de lire des écrits à la tonalité très tranchée, qu'ils soient favorables ou hostiles à un empereur en particulier (*princeps*) ou, plus généralement, au système impérial (*principatus*). Ainsi, les *Vies des douze Césars* rédigées au II^e s. n. è. par Suétone passent en revue la figure de Jules César – qui n'a

1. L'institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA) de l'Université de Franche-Comté propose un annuaire de liens pouvant donner un accès direct et rapide aux sources antiques : <https://ista.univ-fcomte.fr/annliens/sources-textuelles-grecques-et-latines>.

2. Sur ce point, on pourra consulter Badel et Lorient (dir.) 1993 ainsi que la réflexion d'Arnaud-Lindet 2001 sur le rôle des historiens et le sens de l'histoire à l'époque romaine.

jamais été empereur – puis celles des *principes* qui se sont succédé entre Auguste et Domitien en recourant à des grilles de lecture et de jugement somme toute stéréotypées et conformes aux perceptions de l'élite sénatoriale et équestre de son temps.

B. UN REGARD ORIENTÉ SUR LA RELIGION

Produites par les élites lettrées et érudites, les sources littéraires nous offrent tout d'abord un accès à la manière dont la religion est organisée, pensée, pour ne pas dire conceptualisée dans le monde romain. Publié en 52 av. n. è., le *Traité des lois* de Cicéron en est l'illustration la plus accomplie. Dans un extrait longuement argumenté, le philosophe explique que la constitution de la religion se doit d'être rigoureuse, forgée autour de collèges de prêtres, de rituels précis et de célébrations communes. Ce n'est pas tant en raison de croyances ou d'une nécessaire adhésion à un ensemble de dogmes mais parce qu'il s'agit, selon lui, d'un élément indispensable pour assurer la concorde civique et le bon comportement de chaque citoyen, en évoquant « les garanties qui se trouvent fortifiées par la pratique du serment, du bienfait salutaire qui résulte du cérémonial religieux des traités, du grand nombre de gens que la crainte d'un supplice divin a détourné du crime, de la valeur sacrée du lien social unissant les citoyens entre eux, quand les dieux immortels interviennent dans les affaires humaines à titre de témoin ou de juge¹ ». En d'autres termes, ce membre de l'élite sénatoriale démontre pourquoi religion et politique sont indissociables à Rome. Sensibles à ces considérations politiques, les documents littéraires abordent rarement, ou du moins plus indirectement, les pratiques religieuses privées. Dans une telle optique, une source se démarque, quand bien même elle a été corrompue et dégradée par le temps : le *De l'agriculture* de Caton l'Ancien (II^e s. av. n. è.), qui aborde la gestion pratique et culturelle d'un domaine privé, dans un cadre domestique.

Dès lors qu'elles abordent les questions et pratiques religieuses, les sources littéraires sont sélectives et, parfois, réductrices. C'est particulièrement net lorsque l'on y observe les références aux pratiques concrètes et à la matérialité des sacrifices. En confrontant la manière dont Caton l'Ancien, Sénèque et Lucain décrivent ces pratiques, Francesca Prescendi Morresi aboutit à la conclusion que le contenu des sources littéraires varie suivant « les nécessités narratives de l'œuvre² ». Il peut même arriver que des références religieuses soient exagérées ou inventées au nom des besoins rhétoriques et de la mise en récit. C'est spécialement le cas lorsqu'un auteur évoque des *prodigia*. Ainsi, Suétone est le seul auteur qui évoque, dans la narration du franchissement du Rubicon par Jules César en 49 av. n. è., l'apparition soudaine et décisive d'un signe divin en la personne

1. Cicéron, *Traité des lois*, 2, 7, 16.

2. Prescendi Morresi 2007, p. 60.

« d'un homme d'une taille et d'une beauté remarquables [...] et jouant d'une flûte rustique¹ ». Difficile de savoir d'où Suétone tire cette référence, peut-être ne s'agit-il que d'un effet littéraire dont la finalité n'est autre que de densifier et d'embellir sa narration.

■ II – LES TRACES ÉCRITES NON LITTÉRAIRES

A. LA DOCUMENTATION ÉPIGRAPHIQUE

Pour toutes ces raisons, il s'avère nécessaire de confronter les sources littéraires entre elles mais également avec d'autres documents écrits. S'il n'y a pas de livres saints dans la religion romaine – une démarche plutôt spécifique aux monothéismes minoritaires que sont alors le judaïsme et le christianisme –, il existe néanmoins de nombreuses sources papyrologiques, d'importantes archives administratives et religieuses, à l'instar des protocoles annuels, les *commentarii*, rédigés par les prêtres. Une grande partie de cette documentation nous est inconnue, formant ce que Claude Nicolet a appelé une « mémoire oubliée² », dont les mentions sont souvent indirectes. Les traces écrites non littéraires qui ont le mieux traversé le temps sont celles rédigées sur des supports durables comme la pierre, le bronze, l'argile ou le métal. Ces documents inscrits ou gravés sur des matériaux en dur sont des sources épigraphiques. Écrites en grec ou en latin, elles sont très nombreuses : plus de 200 000 ont été publiées, notamment dans de grands recueils comme le *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL) initié par Theodor Mommsen au XIX^e s. et composé d'un grand nombre de volumes dont la plupart organisés par provinces ou encore l'*Année épigraphique* (AE) et les *Inscriptiones Latinae Selectae* (ILS). Il existe sur Internet des banques de données en libre accès à l'instar de <http://db.edcs.eu>³.

Ces inscriptions – où les mots sont abrégés selon des conventions – sont très diverses. Certaines ont un caractère public et renvoient à une expression de l'État et des acteurs politiques, sous la forme de transcriptions de textes de lois ou de décisions impériales (rescrits), de dédicaces de bâtiments ou de statues, de documents officiels comme les diplômes militaires. Parmi ces expressions officielles, notons le cas très particulier des *Res gestae diui Augusti*, document rédigé sous l'autorité du *princeps* Auguste et qui a valeur de témoignage politique, détaillé et affiché à Rome et dans la partie orientale de l'Empire. D'autres sources épigraphiques nous laissent entrevoir ce qui est absent de bien des sources littéraires : l'expression des individus. Les épitaphes funéraires, les ex-voto réalisés « à la suite d'un vœu », les listes de comptes, les contrats économiques, les graffitis de soldats ou encore les tablettes de malédiction et d'exécration sont d'inestimables

1. Suétone, *César*, 32, 2.

2. Nicolet *et al.* 1994.

3. La Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain synthétise les références sitographiques y donnant un accès direct : <http://epigraphie-sfer.com/ressources/>.

traces d'une vie quotidienne qui nous échappe. Ces documents permettent de pratiquer la prosopographie, c'est-à-dire l'étude des filiations et des relations familiales propres à l'élite romaine mais aussi aux notables de cités ou encore aux soldats.

Le corpus épigraphique dépend évidemment des découvertes et, par conséquent, ne couvre pas tout le spectre chronologique et spatial du monde romain. Ainsi, une bonne moitié des inscriptions publiées sont originaires de Rome ou de l'Italie et il existe, dans les provinces, des clivages assez nets entre les espaces ruraux et urbains, entre les espaces frontaliers souvent militarisés et les terres intérieures. Il y a en outre un déséquilibre entre les données d'époque républicaine et celles d'époque impériale, cette dernière étant davantage documentée : plus nous reculons dans le temps, moins les données sont fournies. Les corpus épigraphiques sont donc partiels mais évolutifs, régulièrement enrichis et complétés.

B. UN REGARD PLURIEL ET AFFINÉ SUR LA RELIGION

Depuis les années 1970, la découverte de nouveaux documents épigraphiques a renouvelé l'étude de la religion romaine, en l'orientant notamment vers une réflexion sur sa pratique concrète. De telles traces offrent de fait un accès aux démarches religieuses pratiques bien plus qu'aux croyances intimes ou aux efforts de conceptualisation. Usuelles dans ces textes, les abréviations à connotation religieuse montrent bien la dimension normée des pratiques : ainsi, un ex-voto se termine souvent par VSLM (*uotum soluit libens merito*, « il a acquitté son vœu de bon gré et à juste titre ») et les épitaphes sont souvent amorcées par une référence aux Dieux Mânes (DM, *Di(i)s Manibus*). Ces mentions sont aussi évidentes pour les Romains que des formules teintées d'affection bien que stéréotypées comme, sur les tombeaux, STTL (*sibi tibi terra leuis*, « que la terre te soit légère »). La dimension ritualiste et minutieuse de la religion romaine apparaît donc clairement. Les quelques 250 fragments de marbre retrouvés et compilés afin de reconstituer les comptes rendus de la confrérie des frères Arvales, composée de sénateurs et dévouée à *Dea Dia*, déesse de la fertilité, ont permis de prendre conscience de ce fait. C'est en les confrontant à des copies épigraphiques de comptes rendus des Jeux Séculaires de 17 av. n. è. et 204 n. è. ainsi qu'aux écrits de Caton l'Ancien que J. Scheid a renouvelé notre approche de la religion à Rome¹.

Les corpus épigraphiques nous permettent de mieux connaître les acteurs de la vie religieuse, en particulier leurs noms, fonctions et origines. Il n'existe pas à Rome un clergé au sens actuel du terme mais un ensemble de collèges et d'associations affectés à des missions religieuses précises. Cette perspective a été retenue par Gabrielle Frija, qui expose sur son site Internet² la manière dont elle a pu établir la prosopographie des prêtres et grands prêtres des principales cités d'Asie, de l'époque d'Auguste à la fin du

1. Scheid 2005.

2. <http://www.pretres-civiques.org/content/présentation>.

III^e s. n. è. Elle a identifié « 460 prêtres dans 80 cités différentes » et expliqué comment le culte dit impérial s'est « profondément intégré » à la vie politique et religieuse des cités de l'Orient, les mots des sources révélant des entremêlements entre hautes-fonctions politiques et responsabilités religieuses de premier plan.

Les sources épigraphiques permettent de penser les continuités et ruptures dans les pratiques religieuses au sein du monde romain, de révéler les pratiques communes tout autant que les spécificités régionales, locales et civiques. Elles permettent aussi d'appréhender la perception romaine du temps, certaines sources évoquant l'organisation du calendrier. S'il existe un calendrier à proprement parler romain, rythmé par des célébrations et préconisations religieuses, les cités et organisations communautaires pouvaient établir le leur. Nous en avons conservé certains comme les *Fasti Praenestini*, gravés dans le marbre et affichés sur le forum de Préneste, ou le *Feriale Duranum*, papyrus évoquant la manière dont les militaires d'une garnison envoyée en Syrie romaine, à Doura Europos, organisent le temps religieux à l'époque de Sévère Alexandre.

■ III – LES SOURCES NUMISMATIQUES ET FIGURÉES

A. REMARQUES GÉNÉRALES

Les documents numismatiques sont des pièces de monnaie. Ce sont des vecteurs importants pour la diffusion de messages politiques à l'échelle du monde romain. Stratégiques, les frappes et les émissions monétaires sont rigoureusement contrôlées par les autorités de Rome, en particulier par les triumvirs monétaires chargés de la fusion et de la frappe de bronze, de l'argent et de l'or (*triumviri aere argento auro flando feriundo*, IIIIVIR AAAFF). Dès le III^e s. av. n. è., il existe à Rome un atelier de frappe monétaire, implanté au Capitole, à proximité du temple de Junon Moneta. Globalement centralisée, l'édition de pièces a parfois été réalisée en province, comme cela a pu être le cas à *Lugdunum*, entre l'époque d'Auguste et 78 n. è. Variée, la documentation numismatique a fait l'objet d'un travail de compilation dans plusieurs recueils. Parmi ceux-ci, il est important de connaître *The Roman Republican Coinage (RRC)*, publié par Michael Crawford en 1974, et *The Roman Imperial Coinage (RIC)*, édité tout au long du XX^e s. Le premier concerne les monnaies républicaines et le second celles émises entre la bataille d'Actium et la fin du V^e s. n. è. Initié en 1996 par l'Université d'Oxford, *The Roman Provincial Coinage (RPC)* propose quant à lui une approche territoriale des monnaies, de la mort de César à Dioclétien. Des banques de données numériques permettent aujourd'hui d'accéder à ces ressources : sous l'impulsion du British Museum et du Musée d'État de Berlin, <http://numismatics.org/crro/> (époque républicaine) et <http://numismatics.org/>

ocre/ (époque impériale) permettent d'étudier les monnaies par mots-clefs, dates, territoires ou émetteurs. De la même façon, le *RPC* est accessible en ligne via <https://rpc.ashmus.ox.ac.uk>.

Formées d'un avers (le droit, côté face) et d'un revers (côté pile), les pièces de monnaie sont ornées d'inscriptions et de programmes iconographiques. De nombreux indices permettent d'éclairer leur contexte d'émission. Ainsi, à l'époque impériale, la mention de la titulature des *principes*, c'est-à-dire de leurs titres et pouvoirs dont certains comme la puissance tribunicienne sont renouvelés chaque année, permet de dater et de décrypter tout ou partie du message véhiculé. L'iconographie des monnaies est riche, bien qu'il existe des types et des modèles récurrents que des spécificités provinciales peuvent toutefois contribuer à faire évoluer. Cela doit nous amener à prêter une vive attention à l'époque d'émission et à l'échelle de diffusion d'une monnaie car le sens des représentations varie selon le contexte. Étudier une monnaie, c'est donc être capable de dissocier la représentation d'allégories* (Rome casquée, Victoire ailée) de celle des divinités comme Vénus ou Jupiter, d'identifier des abstractions (la *cornucopia* est un signe d'abondance, une poignée de main symbolise la *concordia*), des objets (la couronne civique, la couronne triomphale), des représentations symboliques (le dauphin est une référence à Apollon, le crocodile représente l'Égypte, le carnyx est représentatif de la Gaule chevelue). Particularité intéressante, les Romains ont l'habitude de représenter des monuments et bâtiments sur le revers de certaines monnaies. Exemple parmi d'autres, c'est pour célébrer la réalisation par la *gens Marcia* de l'*aqua Marcia*, un aqueduc, que Lucius Marcus Philippus a fait émettre au I^{er} s. av. n. è. des monnaies commémoratives représentant cet édifice. Enfin, force est de constater qu'à partir de la fin du II^e s. av. n. è. et plus encore à partir de l'époque de César les programmes iconographiques des monnaies font de plus en plus référence à des acteurs politiques en fonction, attestant une progressive affirmation du recours au pouvoir personnel.

Les documents numismatiques nous révèlent combien le recours à l'image est important dans le monde romain. Les représentations iconographiques y sont très nombreuses et les supports privilégiés sont multiples : sculptures en ronde-bosse, c'est-à-dire sur support et détachées du fond, reliefs, bas-reliefs, portraits, peintures, mosaïques, gravures sur pierres précieuses (gemmes, intailles, camées) ou encore le recours à la toreutique, soit au travail des métaux pour confectionner, par exemple, de l'argenterie. Ce que nous assimilons à des formes d'expression artistique¹ sont autant d'éléments qui peuplent au quotidien les espaces publics et privés où les représentations figurées, bien plus colorées que les vestiges d'aujourd'hui, sont omniprésentes. La monumentalisation progressive de la zone du forum romain tout au long de la période étudiée, avec ses nombreuses statues, en est une parfaite illustration. Loin d'être purement décoratifs, tous ces éléments ont un sens et « nourrissent » l'imaginaire collectif.

1. Pour une mise au point, voir Baratte 1996.